

SPEED RABBIT PIZZA

Société Anonyme au capital de 1.299.999 €

Siège social : 28, Rue des Jardins
59000 - Lille

RCS Lille Métropole 404.459.786

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

Catherine BERGES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
35 RUE DE BELLEFOND 75009 PARIS

SPEED RABBIT PIZZA

Société Anonyme au capital de 1.299.999 €

Siège social : 28, Rue des Jardins
59000 - Lille

RCS Lille Métropole 404.459.786

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SPEED RABBIT PIZZA SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport et font apparaître un résultat de +916.932 €. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SPEED RABBIT PIZZA SA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « événements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la pandémie de Coronavirus. Compte tenu de la date de la déclaration officielle de la pandémie, en mars 2020, les comptes ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à cette situation, en conformité avec les règles comptables..

04

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les points importants identifiés concernent essentiellement le suivi des provisions constituées pour faire face aux risques liés aux procédures en cours. L'annexe confirme l'application du principe de permanence des méthodes sur la valorisation des risques. J'ai pris connaissance et apprécié la documentation à l'appui de ces litiges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président incluant le nouveau rapport sur la gouvernance d'entreprise et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS
le 1er septembre 2020

Catherine BERGES
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	14 659	14 659		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	59 632	57 097	2 536	3 242
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	1 486 843	1 472 803	14 040	14 040	
Créances rattachées à des participations	897 909	189 118	708 791	526 929	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 000		3 000	3 000	
Total II	2 462 043	1 733 677	728 366	547 210	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 291		9 291	
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	2 181 045	1 310 065	870 980	1 005 564
	Autres créances	927 910	147 853	780 057	836 891
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	11 004 856		11 004 856	9 671 434	
Charges constatées d'avance (3)	2 968		2 968	10 090	
Total III	14 126 072	1 457 918	12 668 154	11 523 979	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 588 115	3 191 595	13 396 520	12 071 189	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 299 999) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 299 999	1 299 999
	Réserves		
	Réserve légale	130 000	130 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 491	3 491
	Autres réserves		
	Report à nouveau	4 414 895	4 412 270
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	916 932	2 625
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	6 765 316	5 848 385
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	5 472 000	5 479 152
Total III		5 472 000	5 479 152
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	405	3 476
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 500	7 500
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	114 659 220 830	95 217 270 668
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	815 810	366 792
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	1 159 204	743 653
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	13 396 520	12 071 189

(1) Dont à moins d'un an

1 159 204

743 653

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	30 806		30 806	50 182		19 376	38.61
Production vendue de biens							
Production vendue de services	943 153	10 791	953 944	1 178 452		224 508	19.05
Chiffre d'affaires NET	973 959	10 791	984 750	1 228 634		243 884	19.85
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			674 832	899 736		224 905	25.00
Autres produits			314	14		301	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 659 896	2 128 384		468 488	22.01
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			44 406	64 106		19 700	30.73
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			348 937	458 463		109 526	23.89
Impôts, taxes et versements assimilés			5 873	13 493		7 621	56.48
Salaires et traitements			129 543	257 190		127 646	49.63
Charges sociales			43 065	94 321		51 255	54.34
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			706	3 374		2 668	79.07
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			124 469	396 018		271 549	68.57
Dotations aux provisions							
Autres charges			57	15		42	284.61
Total des Charges d'exploitation (II)			697 057	1 286 979		589 923	45.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			962 840	841 405		121 434	14.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	2 709		1 984		726	36.58
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	530				530	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	20 000				20 000	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	23 239		1 984		21 255	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	23 239		1 984		21 255	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	986 079		843 389		142 690	16.92
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	194 304		230 493		36 189	15.70
Produits exceptionnels sur opérations en capital			7 090		7 090	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	247 152		486 788		239 636	49.23
Total VII	441 456		724 371		282 915	39.06
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	250 603		480 122		229 519	47.80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 000		9 637		10 363	107.54
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	240 000		1 075 376		835 376	77.68
Total VIII	510 603		1 565 135		1 054 532	67.38
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	69 147		840 764		771 617	91.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 124 591		2 854 739		730 148	25.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 207 660		2 852 114		1 644 455	57.66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	916 932		2 625		914 307	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Créances immobilisées	9
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	11
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Liste des filiales et participations	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 396 519.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 984 749.93 Euros et dégageant un bénéfice de 916 931.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 659		
Matériel de transport	55 574		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 094		
TOTAL	68 668		
Autres participations	2 404 751		
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		
TOTAL	2 407 751		
TOTAL GENERAL	2 491 078		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			14 659	14 659
Matériel de transport		9 036	46 539	46 539
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 094	13 094
TOTAL		9 036	59 632	59 632
Autres participations		20 000	2 384 751	2 384 751
Prêts, autres immobilisations financières			3 000	3 000
TOTAL		20 000	2 387 751	2 387 751
TOTAL GENERAL		29 036	2 462 043	2 462 043

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	14 659			14 659
Matériel de transport	55 574		9 036	46 539
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 852	706		10 558
TOTAL	65 426	706	9 036	57 097
TOTAL GENERAL	80 085	706	9 036	71 756

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	706				
TOTAL	706				
TOTAL GENERAL	706				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	5 479 152	240 000	247 152		5 472 000
TOTAL	5 479 152	240 000	247 152		5 472 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 492 803		20 000		1 472 803
Sur autres immobilisations financières	370 980		181 862		189 118
Sur comptes clients	1 628 192	124 469	442 596		1 310 065
Autres provisions pour dépréciation	197 329		49 476		147 853
TOTAL	3 689 304	124 469	693 934		3 119 839
TOTAL GENERAL	9 168 456	364 469	941 086		8 591 839
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		124 469	673 934		
financières			20 000		
exceptionnelles		240 000	247 152		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	897 909	0	897 909
Autres immobilisations financières	3 000		3 000
Autres créances clients	2 181 045	2 181 045	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	376	376	
Impôts sur les bénéfices	113 843	113 843	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 015	28 015	
Groupe et associés	699 569	699 569	
Débiteurs divers	86 107	86 107	
Charges constatées d'avance	2 968	2 968	
TOTAL	4 012 833	3 111 924	900 909

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	114 659	114 659		
Personnel et comptes rattachés	10 008	10 008		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 984	16 984		
Taxe sur la valeur ajoutée	188 471	188 471		
Autres impôts taxes et assimilés	5 367	5 367		
Groupe et associés	405	405		
Autres dettes	815 810	815 810		
TOTAL	1 151 704	1 151 704		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	0.7600	1 710 525			1 710 525

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	461 503
Total	461 503

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 111
Dettes fiscales et sociales	19 298
Autres dettes	2 096
Total	78 506

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 968
Total	2 968

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	6 436
Total (1)	6 436

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	6 436
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		6 436

Hypothèses de calculs retenues

SYNTHESE DES ENGAGEMENTS :

Indemnités de fin de carrière à verser : 59 529 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 19 611 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 13 198 euros

Dette actuarielle : 6 436 euros

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

o Année de calcul : 2019

o Taux d'actualisation : 2 %

o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis

o Convention collective : Restauration rapide

o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.

o Table de mortalité : TV 88/90

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu 65 ans

- Progression de salaires 2% Constant

- Taux de rotation 5 % constant

- Taux de charges sociales patronales 50 %

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 299 999	1 299 999	1 299 999	1 299 999	1 299 999
Nbre des actions ordinaires existantes	1 710 525	1 710 525	1 710 525	1 710 525	1 710 525
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 072 041	1 787 871	1 432 844	1 228 634	984 750
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	898 348	805 713	1 802 256	93 272	341 021
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	671 804	516 582	984 717-	2 625	916 932
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.53	0.47	1.05	0.05	0.20
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.39	0.30	0.58-		0.54
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	5	6	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	295 772	249 050	285 701	257 190	129 543
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	110 926	126 956	125 541	98 210	43 065